

ASSEMBLÉE NATIONALE

INCLUSION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP - (N° 1230)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 4

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguier, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE PREMIER

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.